



Le 05/05/2022

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du 05 mai 2022

Début de la séance : 20 heures 30

Présents: Dominique ROUSSEAU, Annie PETITON, Joël BERTHELEMY, Marianne RENAULT, Sébastien AUBRY, Frédéric DURAND, Marie-Pierre GAUBERT, Sylvie MAILLY, Anthony MARAIS, Delphine HEBERT, Solange SANCHEZ, Isabelle DAGUENET.

Absents : Justine QUIBEL, Cyril BARRABE, Bertrand DECAUX.

Secrétaire de séance : Joël BERTHELEMY

1/ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 17/03/2022 est lu et approuvé à l'unanimité.

2/ Concernant les travaux de rénovation thermique des bâtiments communaux :

Avenant concernant le lot 10 : Plus-value pour la peinture des ouvrants (voir lot 5)

Avenant concernant le lot 5 : Moins-value car achat de menuiseries prépeintes au lieu de menuiseries finies mais plus-value pour une fenêtre supplémentaire.

Adopté à l'unanimité

3/ Avenant concernant le lot 1 : Moins-value pour le désamiantage, retiré du lot COLAS et attribué à la société DESAMIANTEK.

Adopté à l'unanimité

Avenant concernant le lot 4: Plus-value pour désamiantage toiture-mairie-école.

Adopté à l'unanimité

Suite aux différents avenants, augmentation du prix qui s'élève pour un total de 672 641€.

4/ Questions diverses :

A/ Point sur dossier SEM

Le Conseil Municipal accepte l'octroi d'une subvention à l'association « les pieds dans l'eau » après la production du bilan prévisionnel et l'établissement d'une convention cadre pour flécher les subventions. Le montant de cette subvention et la convention cadre seront décidées ultérieurement lors de la commission Associations/Enfance/Ecole/Jeunesse et enterriné lors du prochain conseil municipal du mois de juin 2022. Il est prévu de s'associer avec la commune d'Anneville-Ambourville pour le dédommagement des dégâts éventuels causés au réseau routier.

B/ Rentrée scolaire 2022-2023 : effectif de la maternelle : 22 enfants

Le couchage en salle de repos sera délocalisé dans la classe inoccupée de l'école primaire afin de respecter les règles en vigueur.

Fin de la séance : 23 heures